# LA DIPLOMATIQUE

## DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT,

PAR

#### L. DUHAMEL.

#### INTRODUCTION.

Les actes de Guillaume le Conquérant n'ont point été étudiés d'une manière suffisante. — Utilité de cette étude. — Ces actes peuvent se diviser en trois espèces principales : — Diplômes. — Lettres. — Concessions. — Chacune de ces divisions répond à une espèce d'actes particuliers. — Écriture employée dans ces actes.

#### I. DES DIPLOMES.

I. Invocations. — Elles ne sont point uniformes comme dans la chancellerie française. — L'invocation à la Trinité varie. — Quelques invocations sont très-explicites. — Beaucoup de diplômes manquent d'invocations. — Cette formule tend à disparaître de la diplomatique normande.

II. Préambules. — Tous les diplômes n'en contiennent pas. — Ils sont presque toujours fort longs, fort détaillés. — Exemples. — Le plus souvent ils sont de l'ordre religieux. — Il faut distinguer les invocations développées et les préambules. — Ils diffèrent selon qu'ils ont trait aux diplômes du duc de Normandie ou à ceux du roi d'Angleterre.

III. Suscriptions. - Importance de cette formule. - Les

suscriptions varient selon les événements du règne. - La formule Ego, qui est de style, disparaît quelquefois. — Les titres et les qualités varient également. - La suscription change après la conquête du Maine (1063). — Guillaume est qualifié de Cenomannorum dux. — Il emploie rarement, dans ses suscriptions, le titre de Comes. — Il n'a jamais pris le titre Rex avant la conquête. — Il ne le prend pas avant d'avoir été sacré roi à Westminster (25 décembre 1066), et à partir du couronnement, Rex devient de style pour tous les diplômes. - Ce titre est précédé ou suivi de celui de dux Normannorum et Cenomannorum. --Il est quelquefois seul. Erreur des auteurs du Nouveau Traité de Diplomatique, qui prétendent que Guillaume porta plutôt le titre Dux que celui Rex. — Division des actes par les suscriptions, en trois époques. - Distinction, par les suscriptions, des diplômes de Guillaume le Conquérant et des diplômes de Guillaume le Roux. — Guillaume est indifféremment appelé: dux, comes, marchio, princeps, rector, patronus, dans les suscriptions de ses diplômes.

IV. Exposés. — Dans les diplômes de Guillaume, les exposés ne présentent rien de spécial. — Ils indiquent simplement les mobiles qui ont fait agir le roi. — Ils sont reliés à l'acte par les mots Quapropter, Quamobrem, etc. — Souvent dans ces exposés sont mentionnés des personnages, des faits, des dates,

ce qui les rend intéressants. — Exemples.

V. Dispositifs. — Le dispositif ne présente rien de spécial au point de vue diplomatique. — Il a une grande importance pour l'étude des coutumes, des lois, pour la géographie, la philologie, les modes de tenure, les valeurs monétaires, enfin pour tout ce qui concerne l'état des personnes et des choses, l'histoire des mœurs et des institutions, sous ce règne.

VI. Clauses finales. — Elles sont fréquentes dans les diplômes de Guillaume. — Les peines dont elles menacent sont peu variées. — Différences des clauses finales des diplômes de Guillaume et des clauses finales de la chancellerie française. — On y mentionne rarement le serment sur les reliques des saints.

VII. Annonce des signes de validation. — Par l'étude de cette formule, on aborde une nouvelle série de questions. — Coup d'œil rapide sur la chancellerie normande et anglaise avant la conquête. — C'est sous Édouard, et non sous Guillaume, que l'écriture normande prend vigueur en Angleterre. — Erreur de

Mabillon à ce sujet. — Annonce des signes de validation proprement dits. — En quoi ils consistent.

VIII. Dates. - Division des diplômes, au moyen des dates, en trois espèces. — Éléments chronologiques qui entrent dans les diplômes du duc de Normandie. - Année, indication du lieu.

Les dates changent avec la conquête. — Elles deviennent beaucoup plus multiples. - Les éléments principaux qui les constituent sont : l'an de l'Incarnation, du règne du duc ou du roi, du règne du roi de France, du pape, de l'empereur. - Épacte. -Concurrent. — Cycle solaire. — Cycle lunaire. — Fête du saint.

Commencement de l'année. — Différence entre la chancellerie française et la chancellerie normande. — Antique usage de la Normandie. — A quelle époque l'année commencait en Normandie et en Angleterre. — Exemples nombreux.

Indiction. — Quelle indiction est employée dans les dates des diplômes de Guillaume. — La fausseté d'un chiffre indictionnel

n'entraîne pas toujours celle du diplôme.

Distinction, par la date, entre les diplômes de Guillaume le Conquérant et ceux de son fils. — Il est possible de dater un diplôme qui n'offre aucun élément chronologique précis. - Utilité des souscriptions pour résoudre ce problème.

IX. Souscriptions. — Importance de cette formule. — Elle caractérise la diplomatique anglo-normande. — Son antiquité. -Elle passe d'Angleterre en Normandie. - Ce qu'elle était avant la venue de Guillaume en Angleterre. - En quoi elle consiste dans son règne. — Croix. — Légendes. — Ordre des souscriptions. - Erreur des auteurs du Nouveau Traité de diplomatique à ce sujet. - Authenticité des souscriptions. - Signature des témoins. - Erreur de Hickes. Distinction possible par les souscriptions d'un diplôme de Guillaume le Conquérant et d'un diplòme de son fils. Le premier emploi de la formule Teste meipso doit-il être attribué à Guillaume ou à son fils? - Erreur de Mabillon, qui ne le place pas avant Richard Cœur-de-Lion. -Liste des diplômes de Guillaume le Conquérant. — Recueils qui les contiennent et archives qui les conservent. — Étude de leurs souscriptions. - Souscription de Mathilde avant 1053. - Le mariage de Guillaume doit donc être placé avant cette date. -Erreur des historiens à ce sujet. — Époque de la déposition de Mauger, archevêque de Rouen. — Ce n'est point à Fécamp, en 1075, mais à Caen, en 1066, que Guillaume et Mathilde consacrèrent leur fille Cécile. — Vital, premier abbé de Bernai. — Erreur du Neustria pia. — Diplôme pour Saint-Étienne de Caen. A quelle date il faut le placer. — Diplôme pour Mondebourg. Il n'est pas de Guillaume le Conquérant. — Erreur du Gallia Christiana. — Détermination approximative des dates d'un certain nombre de diplômes qui en sont complétement dépourvus.

X. Sceaux. — A quelle époque on s'est servi de sceaux en Normandie. — Ils deviennent communs sous Robert et son fils Guillaume. — Description du sceau de Guillaume. — Il est sur double queue de parchemin et non sur lacs de soie, comme l'a fait graver M. Lechaudé d'Anisy. — La lecture de la légende telle que la font Mabillon et les auteurs du Nouveau Traité de diplomatique est inadmissible. — Comment il semble qu'on doive la lire. — Ce sceau pendait à tous les actes importants. — Son apposition n'entraîne pas un changement dans la façon dont sont exprimées les souscriptions, ainsi que le prétendent les auteurs du Nouveau Traité de diplomatique.

Le sceau de Guillaume change lorsqu'il devient roi. — Les sceaux pendants étaient connus avant lui en Angleterre. — Mabillon prétend à tort qu'il en introduisit l'usage dans sa conquête. — Description du sceau du roi d'Angleterre. — Il est de Majesté. — Guillaume porte la couronne des empereurs, à l'exemple de Charlemagne. — Légende. — Guillaume 'n'eut point plusieurs sceaux, ainsi que le veut Hickes. — Le sceau était apposé par le chancelier, cancellarius. — Fonctions de cet officier. — Les sceaux de Guillaume sont fort rares. — Distinction entre le sceau de Guillaume le Conquérant et celui de Guillaume le Boux.

#### II. DES LETTRES ET MANDEMENTS.

Ce que l'on entend par lettres et mandements dans la diplomatique de Guillaume le Conquérant. — Les formules de ces actes sont beaucoup moins nombreuses que celles des diplômes. — La date n'est presque jamais exprimée. — Les souscriptions sont à peu près, avec les suscriptions, les seuls éléments de critique que l'on trouve dans ces actes. — Guillaume ne souscrit point les lettres et les mandements. — Liste et examen critique d'un certain nombre de lettres attribuées à Guillaume. — Confusion des recueils. — Le Monasticon Anglicanum attribue à Guil-

laume le Conquérant des mandements qui sont de Guillaume le Roux.

#### III. DES CONCESSIONS.

Différence à établir entre la concession et la confirmation. — Quels étaient les actes qui avaient besoin de la souscription de Guillaume, et qu'on peut appeler concession. — Comment est exprimée cette concession. — Quels sont les personnages qui, avec Guillaume, souscrivent ces actes. — Liste et examen de quelques diplômes souscrits par Guillaume. — Utilité de ces actes pour l'histoire.

#### RÉSUMÉ.

Liste des officiers du palais de Guillaume. — Chancelier. — Sénéchal. — Bouteiller. — Connétable. — Chambrier. — Monnayer. — Leurs fonctions. — Coup d'œil général sur la diplomatique de Guillaume le Conquérant.

mater files of the engineering of the forman product of the same

Deficience he de like autre at rouges los et la confrontion de la confrontion de la configuration de la co

#### A RESERVE

Adventure of the first of the f

### ALL DATE

A land Alexander of Manager of the Control of the C